

Compte rendu du conseil du R.P.I. Narcastet-Rontignon du vendredi 6 novembre 2009

Etaient présents

Les parents d'élèves délégués : Mme Barrère, Mme Lousplâas, Mme Rock, M. Sabaté
Pour la municipalité de Narcastet : M. Faux, M. Ourthe
Pour la municipalité de Rontignon : M. Carrère, Mme Vayssier
Les enseignantes : Mme Hourie, Mme Pitaval, Mme Boudier, Mme Favié.

Liste des délégués parents (titulaires et suppléants) :

Mme Lousplâas Hélène, Mlle Rock Isabelle, Mr Sabaté Alain, Mme Barrère Béatrice,
Mme Barrail Gaëlle, Mine Gaillot Christelle, Mr Le Glaunec Cédric, Mr Fabris-Cambus David.

1. Effectifs, répartition et organisation des classes:

Effectifs :

PS : 10 (+ 2TPS)	MS: 15	GS : 12	CP : 14
CE1 : 14	CE2 : 10	CM1 : 11	CM2 : 11

Répartition des enfants :

Les enfants du cycle 1 et du CP sont à Rontignon (soit 51 enfants à ce jour).
Les enfants du CE1 et du cycle 3 sont à Narcastet (soit 46 enfants à ce jour).

Organisation des classes :

- Rontignon
 - Mme Boudier : Classe PS/MS : 25 (+ 2 TPS à venir)
 - Melle Hourie : Classe GS/CP: 26
- Narcastet
 - Mme Favié : Classe CE1/CE2 : 24
 - Mme Pitaval : Classe CM1/CM2 : 22

2. Admission des enfants en toute petite section :

Parution d'un article dans le journal et sur les sites des communes :

Les municipalités feront paraître un article dans un journal local et sur leur site respectif afin d'inciter les parents d'enfants du RPI nés en 2007 ou en 2008 à se faire connaître auprès des écoles ou des mairies.

Proposition des enseignantes soutenue par les parents et la municipalité de Narcastet : Les élèves de toute petite section seront admis durant le **semestre** qui précède leurs trois ans (à la rentrée de janvier 2010 pour les enfants nés entre le 1er janvier 2007 et le 30 juin 2007). Cette rentrée ne pourra se faire que si l'enfant est "propre" et qu'un certificat médical affirme son aptitude à la vie collective en milieu scolaire.

Les enseignantes rappellent qu'une seule rentrée en janvier des toutes petites sections perturbe moins la classe que des rentrées échelonnées. Elle permet aussi aux enfants de mieux s'adapter aux rythmes scolaires, d'acquérir l'autonomie nécessaire aux apprentissages, de profiter pleinement (pendant 6 mois) de leur année de Toute Petite Section.

Au delà de 30 élèves, aucun enfant ne sera pris en toute petite section.

Sieste

- Les enfants de petite section ne peuvent être couchés à 13 heures car il n'est pas possible de réorganiser l'emploi du temps des ATSEM. Elles travaillent en continu de 8H45 à 16H45 et doivent être deux pour surveiller les enfants après la cantine.
Rappel : les municipalités partagent le paiement du salaire et des charges de ce personnel.
- Rappel de la réunion de rentrée de la classe des PS/MS : les enfants qui ont besoin de se reposer régulièrement peuvent le faire, il suffit de rencontrer l'enseignante.

3. Personnel

Les enseignantes remercient les municipalités pour le renouvellement du contrat de la deuxième ATSEM

Une EVS (emploi vie scolaire, Personnel employé par l'éducation nationale) est attendue depuis la rentrée à l'école de Narcastet. Elle devrait arriver le 1er décembre 2009. Force est de constater que les moyens promis par l'Education Nationale, pour accueillir à l'école publique tous les enfants, ne sont pas donnés.

Pour information : L'enseignante des CM partira en congé formation de cinq mois le 30 janvier 2010. Elle sera remplacée dès ce moment là.

L'enseignante de PS/MS travaille cette année à % temps. Le jeudi, une autre enseignante assure la classe en liaison avec la titulaire.

4. Décloisonnement, échanges de service, anglais et aide personnalisée :

- Décloisonnement : Les élèves de la GS rejoignent les élèves de MS, les lundi, mardi et jeudi de 14 heures à 15 heures. Ce décloisonnement se fait en salle de garderie.
- Echange de service entre les enseignantes de l'école de Narcastet en lecture/utilisation de la BCD (pour les CE) et éducation musicale (pour les CM).
- Anglais :

Jusqu'au mois de juillet 2009, des enseignants habilités et des intervenants agréés, tous par l'Education Nationale, enseignaient les langues dans les écoles primaires publiques (c'est-à-dire des personnes ayant passé un examen qui validait leurs compétences dans cette matière).

Depuis le mois de juin une note de l'Inspection Académique stipule que l'habilitation pour les enseignants n'est plus obligatoire et qu'ils doivent être polyvalents. Il leur est donc imposé d'enseigner une langue étrangère aux élèves.

Un dispositif de formation d'une durée de 8 jours a été mis en place pour les enseignants n'ayant pas les compétences (jusqu'en 2007, le concours d'entrée à l'IUFM ne comportait pas d'épreuve de langue). Il est à noter qu'auparavant l'habilitation était délivrée à l'issue d'une formation de 300 heures.

- Depuis le 21 septembre, une aide personnalisée est proposée aux enfants du RPI. Son organisation est la suivante :

- Rontignon : le lundi et le jeudi de 12H55 à 13H35 et le mardi de 16H45 à 17H25.
- Narcastet : les lundi, mardi et jeudi de 16H30 à 17H10.

5. Vote du règlement intérieur 2009-2010

Le règlement intérieur n'a pas été modifié. Il est donc reconduit en l'état.

Cependant, la majorité du Conseil d'Ecole est favorable à la modification suivante : "trimestre en semestre" dans l'article Inscriptions et admission des élèves.

Les représentants de la municipalité de Rontignon s'abstiennent en attendant l'avis du Conseil Municipal de Rontignon.

Un Conseil d'Ecole extraordinaire sera organisé avant le 18 décembre s'il y a lieu, pour modifier cet article pour cette année scolaire 2009-2010.

Un exemplaire du règlement est affiché dans chaque école.

6. Actualisation des PPMS et ACMO :

Les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) ont été réactualisés. Un exercice de sécurité aura lieu courant premier trimestre.

Les dossiers relatifs à la mise en oeuvre d'un programme de prévention des risques professionnels seront étudiés avec les directrices dans les deux commissions écoles des municipalités.

7. Dates des prochains conseils d'écoles :

Les prochains conseils d'école auront lieu :

- le vendredi 12 mars à Narcastet
- le vendredi 11 juin à Rontignon

8. Point financier :

- Pour l'année 2008-2009, le compte-rendu financier et le bilan d'activités de la coopérative scolaire de Rontignon ont été présentés. Ils sont annexés à ce compte-rendu. Pour information, il reste à ce jour sur le compte de Rontignon : **4 482 € 36**
- Pour l'année 2006-2007, le compte-rendu financier et le bilan d'activités de la coopérative scolaire de Narcastet ont été présentés. Ils sont annexés à ce compte-rendu. Il reste à ce jour sur le compte de Narcastet : **3 970 € 64**

Des actions spécifiques visant à subventionner des projets seront organisées.

Ces comptes OCCE sont gérés par les enseignantes et consultables sur demande.

Ils sont vérifiés tous les ans par des parents d'élèves.

- Informations concernant les "comptes mairie" :

Les écoles ont chacune un compte financé par les municipalités et réservé à l'achat du matériel pédagogique (livres, matériel papeterie, fichiers pédagogiques, matériel de sport...).

9. Mobilier, matériel, locaux :

- Boîtes aux lettres parents d'élèves à Rontignon et à Narcastet
Les enseignantes de l'école de Rontignon proposent de céder aux parents d'élèves la boîte aux lettres installée dans l'entrée de l'école.
A Narcastet une petite boîte aux lettres sera placée dans l'entrée.
- - Panneau d'affichage à Narcastet
Un panneau d'affichage provisoire sera placé à coté du petit portillon.
- Portemanteau à Rontignon
La mairie de Rontignon viendra faire une estimation du nombre de portemanteaux à changer afin de budgéter le montant des travaux. Ce point fera l'objet d'une délibération au prochain Conseil Municipal
- Remerciements :
Les enseignantes remercient les communes pour les travaux d'entretien et les aménagements effectués dans les écoles :
 - coin informatique et bureau à Rontignon
 - tableau blanc et luminaires à Narcastet

10. photos de classe

Une circulaire émanant de l'inspection académique précise que seules les photos collectives sont autorisées à l'école primaire.

11. Cantine de Rontignon :

Les parents d'élèves remercient la municipalité de Rontignon pour leur souplesse dans la gestion des tickets de cantine, en effet, en fin d'année scolaire les parents ont pu conserver ceux de l'année précédente pour la rentrée 2009 malgré une hausse des tarifs. Ils pourront en fin d'année scolaire 2010 acheter des tickets à l'unité.

12. Garderie du soir à Narcastet :

Une nouvelle organisation de la garderie du soir avait été défini lors du 3^{ième} conseil d'école du R.P.I.. Elle comportait la précision ci-jointe :

de 16h30 à 17h30: temps de jeux dans la cour ou sous le préau. Les jours de pluie une vidéo pourra être proposée aux enfants.

Pour le choix de la vidéo une commission parents devra se constituer et se réunir pour faire des propositions à la municipalité de Narcastet.

13. Fonctionnement pédagogique et projets pédagogiques :

Accueil des enfants et parents le jour de la rentrée :

D'un point de vue pédagogique, un accueil échelonné en classe (en maternelle) permet aux enfants et à leurs parents de mieux gérer la séparation. Ainsi les enseignantes sont plus disponibles pour un échange bref avec chacun.

Lors de l'inscription les parents et les enfants ont déjà visité l'école accompagnés par la directrice.

En primaire, un accueil personnalisé a lieu dans la cour il précède le moment essentiel de cette journée : l'entrée en classe

a) Projets communs au RPI

Activité piscine:

Les séances de piscine commenceront en janvier

10 séances pour les enfants de GS/CP

9 séances pour les enfants du CE1 et du cycle 3

Les parents seront sollicités pour participer financièrement à cette activité. Il leur sera demandé 10 € pour toutes les séances.

Les municipalités financeront le transport.

Rencontres sportives :

Ces projets de rencontres sportives sont proposés par le conseiller pédagogique de la circonscription qui les organise en collaboration avec les enseignants intéressés. Ils permettent aux enfants de réinvestir les compétences acquises lors des séances en classe et de rencontrer d'autres partenaires de jeu.

Les écoles se sont affiliées à l'USEP (environ 120 € par école) afin de bénéficier des transports gratuits pour ces rencontres.

- La classe de CP : jeux traditionnels, jeux de lutte, enfants danseurs
- Le classe de CE : jeux collectifs, jeux athlétiques
- La classe de CM : course longue

Carnaval:

Vendredi 19 février : le carnaval sera fêté conjointement par les deux écoles sur l'après-midi scolaire. Les enfants de Narcastet rentreront en bus à la fin du carnaval.

b) Projets école de Rontignon:

- La classe de petite section, présente cette année un projet : "sculpture sonore". Pour y répondre, plusieurs sorties en forêt seront organisées ainsi qu'un travail en liaison avec la ludothèque de Pau sur le thème des 5 sens.
- Au cours de l'année, les enfants de l'école de Rontignon iront trois fois au cinéma et assisteront à un spectacle de théâtre au mois de décembre. En fin d'année ils se rendront au musée des Abeilles à Saint-Faust.
- La classe de grande section cours préparatoire présente cette année un projet musique du monde. Elle travaillera avec le GAM et avec la ludothèque sur le thème des jeux du monde.

c) Projets école de Narcastet :

- Classe de découverte :
A la fin du mois de mai, les enfants du CE partiront 5 jours à Taussat sur le bassin d'Arcachon. Le séjour aura pour thème la découverte du milieu (la forêt, le littoral, le bassin). Le montage financier est en cours.
- Les élèves du CM participeront à des ateliers aux archives départementales de Pau.
- Ils participeront aussi à l'opération "déplacement à vélo", organisée par la Prévention Routière.
- Les enfants de l'école assisteront à 3 spectacles de théâtre.

Pour tous ces projets, les enseignantes informeront les parents en temps utile sur le contenu et la programmation de ces sorties.

Les enseignantes remercient les parents bénévoles qui ont passé les différents agréments et tous ceux qui accompagnent les classes tout au long de l'année.

14. Demandes de financements

Pour les projets qui nécessitent un financement complémentaire de la part des municipalités, les demandes seront faites globalement dans un courrier récapitulatif.

Manifestations :

Célébration du 11 novembre :

Les enfants du R.P.I. qui le souhaitent, accompagnés par une enseignante iront chanter devant le monument aux morts de Narcastet le mercredi 11 novembre à 11h30.

Fête de Noël :

La fête de Noël se déroulera au foyer rural de Narcastet, vendredi 18 décembre à 18h30. Les enfants chanteront, aidés par les enseignantes.

La municipalité de Narcastet offrira le "pot de l'amitié".

Chaque classe recevra des cadeaux collectifs (jeux) offerts par les municipalités.

Marché de Noël

Il n'y aura pas de ventes lors de la fête de Noël, la réalisation d'objets en quantités importantes empiète trop sur les programmes et n'est pas rentable financièrement.

Défilé de Carnaval

Le défilé du carnaval organisé par les parents aura lieu sur Rontignon cette année, un samedi après-midi. La municipalité doit se renseigner sur la mise à disposition du personnel municipal et sur les assurances nécessaires à cette manifestation. Les parents rencontreront la municipalité de Rontignon.

Fête des écoles :

La fête de l'école aura lieu soit le samedi 19 juin ou le samedi 26 juin de préférence. La salle sera réservée à partir du lundi précédant la fête.

Les parents d'élèves :

Mme Barrère :
Mme Rock :

Mme Lousplaàs
M. Sabaté

Les municipalités :

M. Faux :
M. Carrère :

M. Ourthe :
Mme Vayssier :

Les enseignantes :

Mme Boudier :
Mme Hourie :

Mme Favié :
Mme Pitaval